

COMMISSION NATIONALE **DES JEUNES**

PROTOCOLE
de Formation,
d'Evaluation
et de Certification
des JEUNES JUGES
à la F.F.A

PREAMBULE

DONNER UNE DIMENSION EDUCATIVE A LA PRATIQUE DU JEUNE ATHLETE.

Pour la FFA, il s'agit de permettre au jeune sportif d'accéder à une culture et une pratique citoyenne de l'athlétisme.

En parallèle à son parcours d'athlète, apporter une dimension éducative à sa culture athlétique:

Le « savoir juger ».

Ainsi, en s'engageant dans la formation de **Jeune Juge FFA**, il va :

- S'initier aux responsabilités et prendre des décisions.
- Acquérir des connaissances et compétences nécessaires à son jugement de jeune officiel mais également utiles dans sa pratique personnelle en compétition.
- Vivre et pratiquer l'Athlétisme autrement et se former à la vie associative.

La formation du Jeune Juge (JJ)

Il existe trois niveaux de formation et de certification des jeunes juges (départemental, régional et national) :

- **Le Jeune Juge Départemental JJD**
- **Le Jeune Juge Régional JJR**
- **Le Jeune Juge Fédéral JJF**

Les objectifs de chaque niveau:

Le 1^{er} niveau vise une formation **accessible à tous**, basée sur des règles simples et communes **aux pratiques** des jeunes des catégories Benjamins et Minimes. Ce premier niveau contribue à l'éducation globale et généraliste du jeune athlète comme juge.

Le but est de lui donner envie de s'engager dans la prise de responsabilités et l'action associative. Cette formation doit favoriser l'intégration dans les jurys du jeune juge qui devient « assistant » de l'officiel adulte.

Le 2^{ème} niveau engage le JJ dans une formation par spécialité (starter, juge courses, juge chrono, juge sauts et juge lancers). Après un vécu et des expériences pratiques lui ayant permis d'approfondir ses connaissances des règlements et d'acquérir des « savoir-faire » de terrain de plus en plus maîtrisés, le JJ va s'affirmer en prenant, dans son jugement, des décisions sous la responsabilité et le regard bienveillant d'un officiel adulte (tuteur).

Ce niveau de certification lui donnera, à partir de la catégorie cadets, sous conditions, la qualification d'**Assistant**, lui permettant ainsi d'intégrer la filière JURY d'athlétisme.

Le 3^{ème} niveau permet au JJ de poursuivre sa formation en vue de devenir autonome dans un jury et de s'affirmer pleinement dans toutes les situations de jugement. Ce niveau de certification gratifiant lui donnera, à partir de la catégorie cadets, sous conditions, la qualification de **Juge**, lui permettant ainsi d'intégrer la filière JURY d'athlétisme.

Présentation

Dans le cadre de la politique des jeunes de la FFA et du Pass Athlé, un cadre spécifique est donné pour les jeunes qui souhaitent devenir juge de compétition. Au même titre que le passeport Pass athlé, un Pass jeune juge sera créé, ainsi qu'un guide des jeunes juges énonçant toutes les procédures.

I/ REFERENTS

- Les référents de la CNJ ayant pour mission :
 - Propositions et harmonisation des formations et suivi des Jeunes juges en compétition nationale
 - Participation aux commissions mixtes scolaires
 - Elaboration des examens et certification du niveau national
- Un référent issu de la commission des officiels ou de la commission des jeunes dans chaque ligue, ayant pour mission :
 - Harmonisation des formations et suivi des Jeunes juges
 - Participation aux commissions mixtes scolaires
 - Certification des niveaux régionaux
- Un référent par département avec pour mission :
 - Accompagnement des jeunes juges en formation et en évaluation
 - Certification des niveaux départementaux
- Un référent, si possible, dans chaque club avec pour mission :
 - Accompagnement des jeunes juges en formation théorique et pratique

II/ CANDIDATURE :

Les Jeunes Juges des catégories **Benjamins** et **Minimes uniquement**, peuvent être candidats à une formation et une certification.

Ils doivent faire acte de candidature à la structure concernée, auprès du référent.

III/ FORMATION :

- Une formation théorique assurée par l'équipe de formateurs s'appuiera sur :
 - Des contenus proposés sur la plateforme fédérale « plateforme entraînement »
 - Et autres supports des formateurs locaux, départementaux ou régionaux
 - Les sessions de formation doivent être spécifiques aux jeunes et dissociées des formations Adultes
- Une formation pratique en situation de compétition (de niveau minimum benjamin) avec un tuteur.
 - Au niveau départemental, le jeune juge doit officier sur l'ensemble des spécialités (courses, sauts et lancers) avant de se présenter à la certification. Une fiche de suivi pratique sur 3 compétitions est à renseigner à l'issue de chacune des compétitions. Cf annexe 1.
 - Au niveau régional, le jeune juge doit officier sur la spécialité choisie (courses, chrono manuel, lecteur de film, sauts, lancers, starter). Une fiche de suivi pratique est à renseigner sur 3 compétitions de formation et une compétition certificative. Cf annexes 2.

IV/ MODALITES D'EVALUATION :

⇒ **1^{er} Niveau : Le Jeune Juge Départemental JJD**

- Examen écrit

Contenus de l'examen écrit :

- **Questionnaire généraliste de type vrai ou faux, oui ou non**, avec photos si possible, ne présentant pas de difficultés majeures.
- Évaluation portant sur 20 questions d'un point (4 en courses, 4 en chrono manuel, 4 en sauts, 4 en lancers, 4 en starter)
- Il se déroule à l'issue de la session de formation et porte sur les thèmes abordés en formation.
- L'examen est corrigé par le ou les formateurs

NB : L'évaluation du niveau départemental doit être **simple et accessible** à tous les athlètes sur des règles simples et communes **aux pratiques** des jeunes en FFA et chez les scolaires.

- Une pratique sur le terrain (3 compétitions minimum)
Validée, sur une fiche de suivi, par le juge arbitre ou le directeur de réunion.

⇒ **2^{ème} Niveau : Le Jeune Juge Régional JJR**

- Examen écrit sur 20 points
Questionnaire par spécialité (courses, chrono manuel et lecteur de film, sauts, lancers, starter) proposé lors d'une journée régionale ; en compétition, en stage ou lors d'une session d'examen.
 - **L'examen écrit doit être programmé après un minimum d'interventions sur le terrain**

Contenus de l'examen écrit : du plus simple au plus complexe

- Questions de type oui – non, vrai – faux, et QCM (choix multiples) : note / 6 pts
- Questions simples (réponses à rédiger) : note / 7 pts
- Tableaux simples sur les caractéristiques d'engins, de courses, de haies et tableaux simples de classement : note / 7 pts

Les examens sont corrigés par 2 voire 3 correcteurs.

- Une évaluation pratique visée sur la fiche de suivi dans la même spécialité que l'examen écrit.
 - En premier lieu, sur au moins 3 compétitions avec évaluation formative de type : Très bien – Satisfaisant – Moyen – Insuffisant, assurée par le responsable du jury
Et au final lors d'une compétition régionale, évaluation certificative par le JA ou le référent régional Jeunes Juges. Evaluation notée sur /20.
 - Le jeune doit officier sur 2 ateliers différents, (lancers en cage et hors cage - sauts verticaux et sauts horizontaux - juges aux arrivées et commissaires de courses – chrono manuel et lecteur de film) et en occupant des postes différents (starter, aide starter, chef de concours, prise de mesures, anémomètre, secrétariat, etc...)

⇒ **3^{ème} Niveau : Le Jeune Juge Fédéral JJF**

- Examen écrit sur 20 points

Questionnaire par spécialité (courses, chrono manuel et lecteur de film, sauts, lancers, starter) proposé lors des Compétitions nationales minimales.

- QCM (choix multiples) : note / 6 pts
- Questions complexes (réponses à rédiger) : note / 7 pts
- Tableaux complexes sur les caractéristiques d'engins, de courses, de haies et tableaux complexes de classement note / 7 pts

Les examens sont corrigés par 2 voire 3 correcteurs.

- Une évaluation pratique notée sur 20 points

- Lors de la compétition nationale, le jeune juge doit officier sur 2 ateliers différents, (lancers en cage et hors cage - sauts verticaux et sauts horizontaux - juges aux arrivées et commissaires de courses- chrono manuel et lecteur de film) et en occupant des postes différents (starter, aide starter ; chef de concours, prise de mesures, anémomètre, secrétariat, etc...)

- Ses compétences seront évaluées et notées sur 20 par le(s) référent(s) des jeunes juges de la CNJ avec les appréciations du chef de jury.

V/ CERTIFICATION :

Le protocole de certification est de la responsabilité de la CNJ, sa mise en œuvre sera de la responsabilité du référent issu d'une commission jeunes ou officiels au niveau régional ou départemental.

- **Obtention du 1^{er} niveau : « Diplôme de Jeune Juge Départemental » JJD**

Deux conditions sont à remplir :

- 1/ Note ≥ 10 au questionnaire généraliste
- 2/ Participation à 3 compétitions, participations validées par la signature de la fiche de suivi pratique

- **Obtention du 2^{ème} niveau : « Diplôme de Jeune Juge Régional » JJR**

Trois conditions sont à remplir :

- 1/ Avoir validé la certification départementale
- 2/ Moyenne des Notes d'examens (écrit et pratique) ≥ 12
Notes éliminatoires : inférieure à 10/20 à l'examen écrit et inférieure à 12/20 à la pratique
- 3/ Participation à 4 compétitions : 3 formatives et 1 certificative, participations validées par la signature de la fiche de suivi pratique

- **Obtention du 3^{ème} niveau : « Diplôme de Jeune Juge Fédéral » JJF**

Quatre conditions sont à remplir :

- 1/ Etre de la catégorie Minimale
- 2/ Avoir validé la certification Régionale dans la spécialité
- 3/ Moyenne des Notes d'examens (écrit et pratique) ≥ 14
Notes éliminatoires : inférieure à 12/20 à l'examen écrit et inférieure à 13/20 à la pratique
- 4/ Le jeune juge devra être présent sur toute la durée de la compétition et s'acquitter des obligations du juge en compétition.

VI/ INSCRIPTION SUR LE DEO

Compilation des résultats

- Pour les examens départementaux et régionaux, les COT respectives renseignent le SIFFA des réussites des jeunes juges
- Pour l'examen national :
La CNJ propose à la COTN les noms des jeunes certifiés. La COTN renseigne le SIFFA après validation.

VII/ LE DEVENIR DU JEUNE JUGE F.F.A EN CADET

- Un jeune certifié Jeune Juge Régional qui devient cadet obtient par équivalence la qualification **d'Assistant**, à la condition de suivre la formation du module Jury : Responsabilité et Ethique.
- Un jeune certifié Jeune Juge Fédéral qui devient cadet obtient par équivalence la qualification **de Juge**, à la condition d'avoir validé le module Jury : Responsabilité et Ethique et le module : « prise de responsabilité du JJ » qui sera évalué sur une compétition

NB : Le responsable de la COT sera en charge de renseigner le SIFFA sur demande du club du jeune juge concerné.

VIII/ PASSERELLES SCOLAIRES – FFA pour les Benjamins et Minimes :

EQUIVALENCES DES DIPLOMES DE JEUNES JUGES (JJ) SCOLAIRES / FFA			
SCOLAIRES FFA	Niveau Départemental Scolaire	Niveau Régional Scolaire	Niveau National Scolaire
			
	Equivalences*	Equivalences*	
Benjamin	JJ Départemental FFA	JJ Régional spécialité FFA	
Minime	JJ Départemental FFA	JJ Régional spécialité FFA	JJ Fédéral spécialité FFA
(*) Conditions d'obtention :			
- Justifier de sa qualification de jeune juge scolaire (niveau et spécialité pour les niveaux régional et national)			
- Etre licencié FFA			
- Avoir officié dans 2 compétitions FFA			
- Faire la demande auprès de la commission des officiels techniques du niveau concerné			

IX/ PASSERELLES SCOLAIRES – FFA pour les Cadets Juniors.

Les démarches pour ces catégories doivent être faites auprès des COT régionales.

- Un jeune certifié Jeune Juge Régional Scolaire aura l'équivalence FFA en qualité **d'Assistant**, aux conditions suivantes :
 - Justifier de sa qualification de jeune juge scolaire (niveau et spécialité)
 - Etre licencié FFA
 - Avoir officié dans 2 compétitions FFA
 - Suivre la formation du module Jury : Responsabilité et Ethique.

- Un jeune certifié Jeune Juge National Scolaire aura l'équivalence FFA en qualité **de Juge**, aux conditions suivantes :
 - Justifier de sa qualification de jeune juge scolaire (niveau et spécialité)
 - Etre licencié FFA
 - Avoir officié dans 2 compétitions FFA
 - Suivre la formation du module Jury : Responsabilité et Ethique
 - Valider le module « prise de responsabilité du JJ » qui sera évalué sur une compétition

NB : Le responsable de la COT sera en charge de renseigner le SIFFA sur demande du club du jeune juge concerné.

Les référents Jeunes Juges

Michel LAFONT

Bénédicte ROZE

Gilles BEULAIGNE

Jérémy BONTEMPS

Le Président de la CNJ

Didier VAREECKE